



MINISTRE DE L'EAU,  
DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE



PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE  
(PAAEP Madagascar)

UGP-MEAH

## Avis d'Appel d'offres Ouvert National

Pays : **République de Madagascar**

Maître d'ouvrage : **Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable UGP – MEAH**

Crédit : **IDA-71210**

Réf. STEP: **MG-MEAH-543777-CW-RFB**

Appel d'Offres N°: **01-26/MEAH/PAAEP-UGP MEAH/TVX/MANAKARA**

Intitulé du marché : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION/REHABILITATION DE 14 ECOLES ET FORMATIONS SANITAIRES DANS LE DISTRICT DE MANAKARA.**

Emis le : **26 MARS 2026**

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable (PAAEP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du marché de cité en objet.
2. L'Unité de Gestion de Projet (UGP) PAAEP – MEAH sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des **travaux de construction/réhabilitation de 14 écoles et formations sanitaires dans le district de Manakara**. Le délai d'exécution des travaux est de **huit (8) mois**.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement– de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » en date du juillet 2016, mise à jour en septembre 2023 (5<sup>ème</sup> édition) de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit règlement.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable UGP MEAH, durant les heures de bureau de 08 à 12h et 14h à 16h à l'adresse mentionnée ci-dessous.
5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **06 mai 2026 à Dix (10) heure (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous et **à la date mentionnée ci-dessus à Dix (10) heure 00 minute (heure locale)**.
7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre, pour un montant de **TRENTE-SIX MILLIONS CINQ CENT MILLE ARIARY (36 500 000 Ar)**.
8. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable UGP – MEAH

**Bâtiment A1 Rez-de-chaussée - Explorer Business Park (Ex-village des jeux)**

**Ankorondrano – Antananarivo 101**

Courriel : [procurement.meah@paaep.mg](mailto:procurement.meah@paaep.mg)

Site WEB : [www.paaep.mg](http://www.paaep.mg)



Le Coordonnateur du Projet, P.I

RAKOTONJANAHARY Ranto